

République Française
Liberté, Egalité, Fraternité
Département de la Somme
Arrondissement de Montdidier



SIAEP
GUERBIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DU SYNDICAT POUR L'ANNEE 2023

Délibération DCS 2023-21

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Séance du 06 décembre 2023

Date de convocation : **28 novembre 2023**

Heure de début de séance : **18h10**

Secrétaire de séance : **Mr Christian Carrette**

L'an deux mille vingt-trois, le six décembre, les membres du Comité Syndical du S.I.A.E.P de Guerbigny se sont réunis à la salle des fêtes d'Etelfay, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARRE.

Etaient présents les membres désignés :

Mmes et Mrs : Philippe Fagoo ; Clément Ledoux ; Stéphane Delaporte ; Quentin Soilleux ; Michel Millon ; Valérie Boitel ; Bruno Lengrand ; Christian Carrette ; Françoise Casier-Tilliet ; Frédéric Carpentier, Roger Delaruelle ; Marcel Chaneac ; Emmanuel Alves Dos Santos ; Jean-Pierre Destombes ; Martine Caron ; Yves Gautier ; Pierre-Philippe Snoy-Dupuis ; Nicolas Martin ; David Fournet ; Jean-Marie Carré, Daniel Godefroy ; Bruno Defever ; Julien Descornes ; Marceau Morel ; Jackie Jullien ; Yves Vieil ; Jean-Claude Gout ; Cyrille Cleuet ; Aurore Ramu ; Hervé Etevez, Thomas Soufflet ; Alain Soufflet, Xavier Ribaucourt ; Gérard Prouillet ; Frédéric Boquet ; Murielle Fimes ; Philippe Lefevre ; Gauthier Nancelle, Jean Obry ; Thierry Quentin (*arrivé à 18h42*) ; Jean-Louis Gradel ; Brigitte Devismes ; Eymeric Bizet ; Michel Choisy. Jean-Pierre Cozette ; Benoit Vansteenkiste ; Gilbert Demoen* ; Bruno Caron ; Christophe Dumont. (*suppléant)

Représentés : **Pouvoir** de Philippe Carpentier à Philippe Fagoo, de Roger Parzybut à Bruno Lengrand, de Jean-Michel Cherault à Jean-Claude Gout, de Sébastien Rubigny à Cyrille Cleuet, de Benjamin Bizet à Jean-Marie Carré

OBJET : TARIFICATION DES ABONNEMENTS

Monsieur le Président informe l'Assemblée qu'afin d'assurer le maintien en bon état du parc de compteurs, il convient d'ajuster la tarification des abonnements proposés à compter du 1^{er} semestre de facturation de l'année 2024, comme suit :

Délibération DCS 2023-21

	Base 2023	Base 2024
Abonnement annuel HT		
-Compteur de 15/20 mm	29.20€	32.00€
-Compteur de 25 mm	48.00€	52.80€
-Compteur de 30+ mm	60.00€	66.00€

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical accepte à l'unanimité la tarification des abonnements ainsi proposée et autorise le Président à appliquer ces prix dès la 1^{ère} facturation de 2024.

Membres en exercice :	83	Votants :	54
Présents :	49	Pour :	53
Absents :	34	Contre :	01
Pouvoir :	05	Abstention :	0

Pour extrait conforme
Le Président,
Jean-Marie CARRE



Délibération rendue exécutoire par publication à compter du 07/12/2023 et transmission par voie dématérialisée le 07/12/2023. Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.